



## NOTRE VILLAGE

## L'édito du maire

A la croisée des chemins... Cette impression, nous l'avons tous sans doute déjà ressentie au cours de ces derniers mois et elle nous colle bigrement à la peau en 2021.

Doit-on imaginer prendre le chemin de la liberté et de l'insouciance ? Doit-on imaginer prendre le chemin de la méfiance et de la noirceur ? On peut se plaindre d'en être là ou se réjouir d'être encore là. On peut se plaindre que la solution ne survienne pas assez vite ou au contraire qu'elle arrive un peu trop vite.

Au cours de cette première année de mandat, l'équipe municipale de Laneuvelotte s'est souvent questionnée sur le sens, sur le « vilain tour » que cet exercice prenait. Attentive à l'impact de cette crise sanitaire sur le quotidien de chacun mais aussi sur le devenir de projets municipaux contrariés. Des projets qui suscitent parfois des questions, parfois des satisfactions. Qui se font attendre pour certains ou qui vont trop vite pour d'autres.

C'est aussi pour cela que l'équipe a le souhait de communiquer mieux et plus, avec objectivité. « Laneuvelotte.fr » est un site actif, ce bulletin papier est régulier et s'enrichit grâce aux actus du site Internet et à des infos pratiques. Et parce que rien ne remplace l'échange direct, nous restons disponibles pour cheminer ensemble en mairie le lundi entre 18h et 19h avec toutes les précautions sanitaires. Et l'un des sujets que nous pourrions très prochainement aborder sera à n'en pas douter l'arrivée de la fibre à Laneuvelotte. Car, sauf complications inattendues, **chaque habitant de Laneuvelotte pourra bien être raccordé à la fibre en 2021**. Un long chemin pour certains, un bel aboutissement pour tous.

« Au lieu de voir que les roses ont des épines, voyez que les épines ont des roses. » nous lançait Kenneth White. Des roses, des fleurs qui vont parsemer notre village et nos chemins dont vous êtes nombreux à profiter.

Au plaisir de vous y croiser...

# Le bulletin de Laneuvelotte

MARS 2021



### Petit souvenir hivernal



### Une illustration de l'intérêt des digues à Voirincourt

## INFOS

## Naissances

Nous saluons deux naissances en l'espace de 3 mois.

Jibril, né le 17 décembre 2020, fait le bonheur de ses parents, Khalid et Rachida BAKKASS.

Tiago a agrandi le foyer CORREIA-BARBELIN, et y a rejoint sa grande sœur, Lya, le 11 mars dernier.

Toutes nos félicitations aux heureux parents

## Décès

C'est avec émotion que nous avons appris les décès d'Eva Kostrzewa et de Michel, son fils, survenus respectivement le 16 janvier et le 30 janvier dernier.

Eva allait sur ses 98 ans et était la doyenne de notre village ! Michel avait lui 71 ans.

Nos pensées vont vers eux, qui reposent désormais au colombarium du cimetière de Laneuvelotte.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

## La déclaration des naissances

La déclaration de naissance est réalisée dans les 5 jours suivant la naissance dans la commune de naissance de votre enfant. Cette commune transmet ensuite un acte de naissance à votre commune de domiciliation. Néanmoins, il convient, à chaque naissance, que l'un des parents se rende à la mairie de Laneuvelotte afin d'accompagner l'enregistrement dans l'état civil.

## POUR ALLER PLUS LOIN

Un sujet, une idée ? Chacun d'entre nous est acteur de la vie de notre village et les élus seront ravis d'échanger avec vous...

## NOUVEAUX HORAIRES DES PERMANENCES DE LA MAIRIE

LUNDI DE 15H A 19H (PRESENCE DES ELUS A PARTIR DE 17H00)

VENDREDI DE 15H A 18H00

Pour suivre les infos de votre commune, rendez-vous sur [www.laneuvelotte.fr](http://www.laneuvelotte.fr)

## Un présent pour les aînés

En janvier, les aînés du village avaient l'habitude d'être conviés chaque année au spectacle de Kirrwiller ou à un repas convivial dans la salle communale.

Cette année, la situation sanitaire en a décidé autrement et ces moments de réjouissances n'étaient plus d'actualité. C'est pourquoi l'ensemble des élus se sont mobilisés en janvier pour aller à la rencontre des 125 habitants de Laneuvelotte âgés de 60 ans et plus et leur offrir un colis garni de produits (très) locaux avec notamment le miel et pain d'épices d'Hervé et Remi Coche, la terrine et le bœuf bourguignon de Katia Theveny.

## La rentrée scolaire, ça se prépare !

Les enfants nés en 2018 sont appelés à effectuer leur rentrée scolaire en septembre prochain. 8 enfants sont concernés à Laneuvelotte. Côté formalités, chaque famille doit venir en mairie, avec son livret de famille, afin d'obtenir une autorisation d'inscription dans les écoles du RPI de la Bouzule, les classes de maternelle se situant à Champenoux.

Chaque famille concernée prend ensuite rdv avec le secrétariat du Syndicat scolaire (Sandrine THIRIAT, secrétaire du syndicat, au 03.83.31.64.65 ou au [bouzule.synd-intercom@orange.fr](mailto:bouzule.synd-intercom@orange.fr)) avec l'autorisation communale d'inscription, le livret de famille, une carte d'identité et une copie de l'extrait d'acte de naissance et un document attestant que l'enfant a reçu les vaccins obligatoires (antidiphtérique, antitétanique et antipoliomyélitique).

Enfin, chaque famille pourra prendre contact avec Véronique COLAS, directrice joignable au 06.30.19.83.03 ou [ce05403002@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce05403002@ac-nancy-metz.fr), afin de procéder à l'inscription définitive.

## Un accompagnement pour la vaccination Covid

La municipalité a souhaité que les habitants de Laneuvelotte de plus de 75 ans soient pleinement informés des possibilités d'accès à la vaccination contre le Coronavirus. En lien avec la Communauté de Communes, un courrier a été rédigé mi-janvier à leur attention.

Si certains habitants de plus de 75 ans connaissent encore des difficultés pour se faire vacciner, l'équipe municipale se tient prête à apporter son aide. Vous pouvez ainsi contacter la mairie afin d'évoquer les dispositifs d'aide pour l'accès au vaccin (notamment pour



permettre votre déplacement). Un habitant de Laneuvelotte a ainsi pu se rendre dans un centre en tedibus le 25 mars dernier.

## En lien avec l'interco' Le PLU-I est validé !

Le PLU-I, plan local d'urbanisme intercommunal, a reçu un vote favorable le 21 janvier dernier par le conseil communautaire et a été validé après une ultime phase administrative le 13 février 2021. Il entre ainsi pleinement en application.

## Un nouveau marché de producteur à proximité

Trouver des produits locaux de qualité, c'est désormais possible également le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois au marché de Champenoux (près de mairie). C'est le 5<sup>ème</sup> marché de producteurs et artisans locaux avec notamment Eulmont et Moncel-sur-Seille avec toujours à l'esprit de rapprocher les producteurs de chacun d'entre vous comme sur la plateforme numérique [www.jeconsommevaldelorraine.fr](http://www.jeconsommevaldelorraine.fr)



# Les projets en cours

## La fibre à Laneuvelotte en 2021

Les travaux d'installation de la fibre ont démarré depuis plusieurs mois et avancent désormais bon train.

Après l'installation de deux « chambres de raccordement », les équipes de Circet, société mandatée par Losange qui bénéficie d'une délégation de service public pour la conception et l'exploitation du réseau très haut débit dans la Région Grand Est, utilisent le réseau enterré de la commune pour « passer la fibre » et mailler le village. Le réseau aérien et les poteaux sont utilisés pour les écarts. Les travaux devraient s'achever avant la fin de l'été pour laisser place à une phase de commercialisation à la fin de cette année 2021.

La Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné prend à sa charge les frais, plus de 800 000€ pour les 42 communes qui devraient toutes être raccordées d'ici 2023.

Nous vous avertirons de l'avancée des travaux et du lancement de la commercialisation. Vous pouvez également suivre l'arrivée de la fibre via le site [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr).

## Les travaux dans le village

Un certain nombre de travaux sont réalisés en régie par notre employé technique communal, Benoît LOEFFLER, en lien avec l'équipe municipale et plus particulièrement Gérald MANGIN, 1<sup>er</sup> adjoint. Retour sur les dernières réalisations.

1. Déneigement : La neige a fait son



apparition à plusieurs reprises depuis janvier. L'occasion de passer la lame du tracteur afin de sécuriser du mieux possible les rues de notre commune. A noter que nous avons essayé de limiter l'usage du sel afin de préserver autant que possible l'environnement.

2. Travaux au centre du village : La boîte postale a retrouvé sa place sur la façade de la mairie. Elle avait été positionnée temporairement, le temps des travaux de rénovation de la mairie et de la bibliothèque, au niveau du terrain multi-sports sur un support fait-maison. Ce retrait laisse ainsi toute la place aux sportifs à cet endroit et maintient la boîte postale au centre du village.

Un stationnement interdit est peint au sol depuis quelques jours devant les grilles du terrain multi sports. C'est un



accès riverain pour les personnes qui habitent près de l'aire de jeux. Merci de bien respecter cette indication et d'utiliser l'espace de stationnement alentour.

3. Barrières de sécurité : A la demande du Conseil départemental, deux barrières de sécurité ont été installées au bout de la petite rue entre la grande rue et la RD674 (dans le prolongement de la fontaine) afin d'empêcher le passage des voitures.

Ce dispositif complète les panneaux sens interdit déjà en place des 2 côtés de la rue et doit permettre de préserver la sécurité de tous dans un espace accessible aux piétons mais ne permettant pas une bonne visibilité pour l'insertion des véhicules.



## La préservation et la plantation des haies

Les haies bordant les chemins communaux, le long du Vieux Chemin, du Chemin Derrière La Grange ou encore du Chemin du Bois de Tal, sont régulièrement entretenues. Thomas Lejeune assure cette prestation au moyen d'une épareuse une fois par an. Benoît LOEFFLER, notre employé technique, est associé à chaque opération en participant au nettoyage des voies concernées.

Outre l'aspect paysager de l'opération, entretenir les haies leur permet de se garnir et de fleurir davantage, tout en maîtrisant leur expansion afin d'éviter d'obstruer le passage. Pour rappel, la taille des haies est interdite entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 juillet. Cette mesure a été mise en place pour permettre aux oiseaux de se reproduire et de nidifier dans les meilleures conditions. Cette interdiction s'applique d'ailleurs également aux particuliers.

Les haies sont des éléments importants dans la préservation de la biodiversité. Leur replantation est au cœur du projet de Trame Verte et Bleue visant à constituer des corridors biologiques et des réservoirs de biodiversité. Huit agriculteurs du territoire sont engagés dans cette démarche, l'un d'entre eux habite à Laneuvelotte. Francis GENAY a ainsi permis la plantation d'une nouvelle haie. Une haie qui pourrait en appeler d'autres sur la commune...

## DELIBERATIONS

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2021

Un point d'information a ouvert cette séance du conseil municipal sur le devenir du SIS du 1<sup>er</sup> cycle de Nancy. Ce syndicat auquel adhère la commune de Laneuvelotte gère le fonctionnement de 15 gymnases et de 10 installations sportives extérieures, dont les plus proches sont les gymnases de Lay-St-Christophe, Pulnoy et Essey utilisés par les collégiens et des associations. Au vu du principe de dissolution du syndicat voté par la métropole du Grand Nancy et de la rencontre avec l' élu mandaté pour y procéder, le conseil municipal a souhaité rappeler son attachement à l'accès aux équipements, au-delà des collégiens, pour les associations du territoire et s'interroger sur les perspectives de développement de la pratique sportive sur Seille et Grand Couronné.

Deux délibérations concernant la gestion des ressources humaines avec l'accès au régime indemnitaire pour tous les agents municipaux et l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe pour permettre le

recrutement d'une secrétaire de mairie en lien avec l'absence prolongée de l'habituelle titulaire du poste. Ceci afin d'assurer la continuité des missions administratives.

Un aménagement sur la RD674 à l'entrée du village côté Seichamps est voté pour l'enfouissement des réseaux, la sécurisation de cette portion et l'embellissement de cette entrée de village. Des bordures et des espaces verts seront implantés pour un chantier amené à s'échelonner sur six mois à partir de mi-2021. Le coût prévisionnel est de 289 457€ HT et des subventions sont sollicitées pour près de 150 000€.

L'aire de jeux, située en plein cœur du village, va bénéficier d'installations supplémentaires au cours de ce printemps. Une balançoire nid d'oiseau, une pyramide de cordes et un petit véhicule prendront place à côté du terrain de foot pour un coût de 26 030€ HT. Une subvention correspondant à la moitié de cette somme a été sollicitée.



Les élus se sont inspirés pour ce projet des dessins réalisés par les enfants. Nous les remercions chaleureusement !

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le renouvellement de votre carte nationale d'identité

Votre carte d'identité est valide 10 ans. Cette durée est prolongée de 5 ans si vous l'avez renouvelée entre 2005 et 2013. Un renouvellement anticipé peut être sollicité avec un justificatif de voyage à venir et en l'absence de passeport.

Pour la renouveler, il faut se rendre, muni d'un justificatif de domicile et d'une photo d'identité de moins de 6 mois, au sein d'une mairie agréée. Les plus proches sont situées à Frouard, Nancy, Jarville, Nomeny ou Château Salins.

## Justine, secrétaire de mairie

*Si vous vous êtes rendu(e) en mairie récemment, vous avez pu échanger avec Justine Cruzille, nouvelle secrétaire de mairie de Laneuvelotte.*



Depuis le 22 février dernier, Justine Cruzille s'active avec pour mission de tenir le secrétariat de notre mairie, une fonction qu'elle découvre et dont elle nous confie ses premières impressions.

« La mission est dense, je ne m'ennuie vraiment pas depuis mon arrivée. Je travaille 21 heures par semaine et assure l'accueil des habitants pour les accompagner dans leurs démarches. Déclarations d'urbanisme, demandes d'extraits d'actes d'état civil, de concessions au cimetière...les demandes sont diverses mais cela fait l'intérêt de ce métier. Aujourd'hui, je suis amené à préparer le budget de la commune, une mission très importante qui doit être finalisée pour le prochain conseil municipal. »

Présentée lors du conseil municipal du 24 février dernier, Justine affiche désormais son sourire chaque après-midi, sauf le mercredi, et honore deux temps de permanence, les lundis de 15h00 à 19h00 et le vendredi de 15h à 18h00. Bienvenue à elle !

La mairie recrute dès maintenant un agent d'entretien des locaux, à raison de 4 heures par semaine, afin d'assurer le nettoyage des salles communales et de la mairie. Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au 03.83.20.50.06 ou à l'adresse mail [accueil@laneuvelotte.fr](mailto:accueil@laneuvelotte.fr). L'équipe municipale remercie Fabienne Laurent pour sa collaboration pendant ces 8 dernières années.